



Transports
Canada

Transport
Canada

TP 3322
(12/2007)

Statistiques sur les collisions de la route au Canada

Colligées avec la collaboration
du Conseil canadien
des administrateurs en
transport motorisé



Canada 

Collisions et victimes ⁶ • 1987-2006

	COLLISIONS		VICTIMES		
	Mortelles ¹	Avec blessures ²	Décédées ³	Grièvement blessées ⁴	Blessées ⁵ (Total)
1987	3 729	193 237	4 283	28 000	280 605
1988	3 610	190 094	4 154	28 031	278 820
1989	3 651	192 595	4 238	27 422	285 178
1990	3 445	178 515	3 963	25 183	262 680
1991	3 228	170 693	3 690	26 035	249 217
1992	3 073	169 640	3 501	25 521	249 823
1993	3 121	168 106	3 615	23 902	247 593
1994	2 869	166 780	3 263	22 830	245 110
1995	2 854	164 190	3 351	21 494	241 935
1996	2 679	153 966	3 062	18 737	227 320
1997	2 617	147 538	3 033	17 294	217 403
1998	2 576	145 612	2 911	16 409	213 304
1999	2 635	148 660	2 984	16 186	218 437
2000	2 569	153 273	2 927	15 579	222 830
2001*	2 432	148 961	2 776	15 282	216 441
2002	2 594	153 850	2 932	15 906	222 706
2003	2 486	150 474	2 768	15 104	216 089
2004	2 430	145 256	2 722	15 605	206 232
2005	2 558	145 604	2 905	15 812	204 751
2006	2 604	144 756	2 889	15 281	199 337

- 1 Les « collisions mortelles » englobent toutes les collisions à déclaration obligatoire qui entraînent au moins une perte de vie où le décès se présente dans les 30 jours suivants, sauf au Québec (8 jours).
- 2 Les « collisions avec blessures » englobent toutes les collisions à déclaration obligatoire qui entraînent au moins une blessure mais sans perte de vie dans les délais indiqués pour les « collisions mortelles ».
- 3 Les « victimes décédées » englobent les victimes qui meurent dans les 30 jours suivants une collision à déclaration obligatoire, sauf au Québec (8 jours).
- 4 Les victimes « grièvement blessées » englobent les victimes admises à l'hôpital pour recevoir un traitement ou être sous observation. Les blessures graves pour la Colombie-Britannique ont été estimées pour les années 1987 à 2003 ainsi que pour janvier, février et mars 2004.
- 5 Le total des victimes « blessées » englobent celles ayant subi des blessures dont la gravité est minimale, mineure, modérée, sérieuse et non précisée.
- 6 Les statistiques sur les collisions et les victimes pour la période de 1996 à 2005 ont été révisées en se fondant sur les chiffres fournis par une des administrations.

* Les données pour le Nunavut ne sont pas signalées sauf pour la catégorie des victimes décédées.

Victimes décédées et blessées selon le groupe d'âge

Groupe d'âge (ans)	Décédées	Grièvement blessées	Blessées (Total)
0 - 4	26	147	2 284
5 - 14	69	679	10 029
15 - 19	353	2 059	24 594
20 - 24	360	2 173	26 730
25 - 34	460	2 659	35 164
35 - 44	407	2 406	32 648
45 - 54	411	2 053	28 643
55 - 64	298	1 315	17 191
65 +	462	1 415	15 545
Indéterminé	43	375	6 509
Total	2 889	15 281	199 337

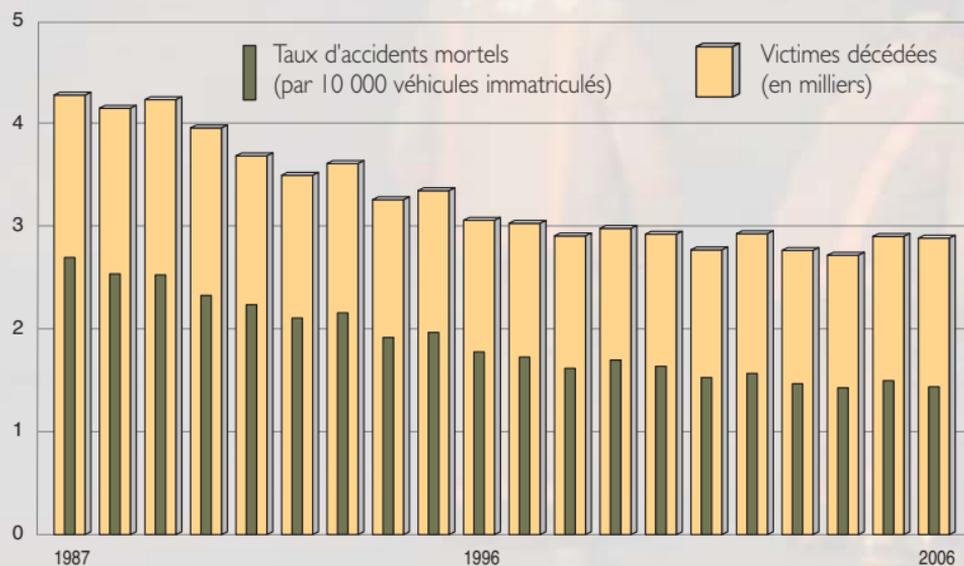
Victimes décédées selon le type d'usagers de la route • 2002-2006

Type d'usagers		2002	2003	2004	2005	2006
Conducteurs	#	1 516 ^r	1 428 ^r	1 389 ^r	1 507 ^r	1 546
	%	51,7	51,6	51,0 ^r	51,9 ^r	53,5
Passagers	#	712	649	636	661	617
	%	24,3	23,4 ^r	23,4 ^r	22,8 ^r	21,4
Piétons	#	369 ^r	379	363 ^r	344	374
	%	12,6	13,7	13,3 ^r	11,8	12,9
Cyclistes	#	63	45	56	52	73
	%	2,1	1,6	2,1 ^r	1,8	2,5
Motocyclistes *	#	172	177	198	229	218
	%	5,9	6,4	7,3	7,9 ^r	7,6
Indéterminés / Autres	#	100	90	80	112	61
	%	3,4	3,3 ^r	2,9 ^r	3,8 ^r	2,1
Total	#	2 932 ^r	2 768 ^r	2 722 ^r	2 905 ^r	2 889
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Englobent les usagers de cyclomoteurs ^r Révisé



Victimes décédées • 1987-2006

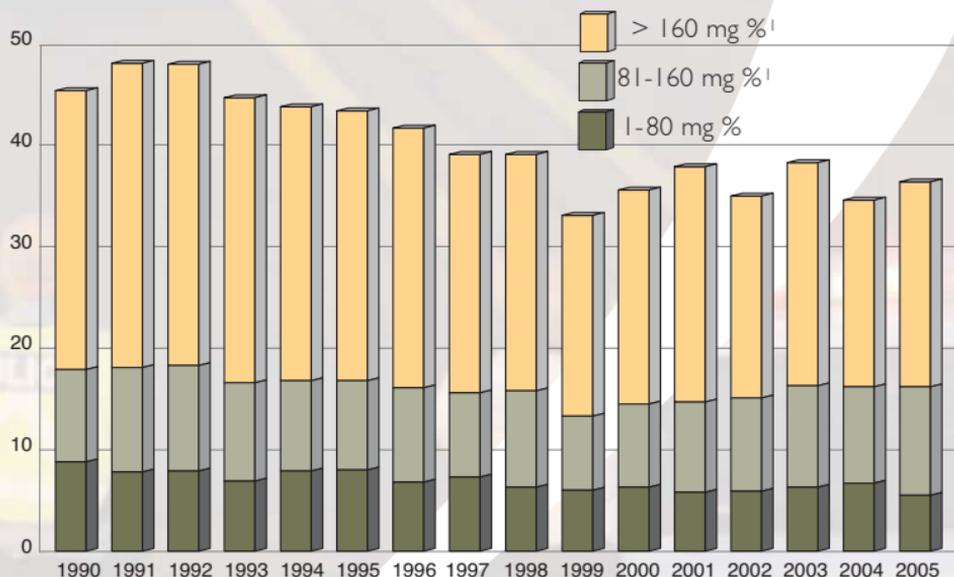


Taux d'accidents corporels

	PAR 100 000 DE POPULATION		PAR MILLIARD DE VÉHICULES-KILOMÈTRES*		PAR 100 000 TITULAIRES DE PERMIS DE CONDUIRE	
	Victimes décédées	Victimes blessées	Victimes décédées	Victimes blessées	Victimes décédées	Victimes blessées
Canada	8,9	604,0	8,9	604,2	13,0	884,5
T.-N.-L.	7,3	428,7	8,5	501,3	10,8	638,9
Î.-P.-É.	18,8	604,2	25,0	803,6	26,8	863,9
N.-É.	9,2	513,4	8,4	470,8	13,0	726,8
N.-B.	14,1	519,1	12,3	452,3	19,9	729,5
Qc	9,4	649,9	10,3	711,1	14,8	1 027,1
Ont.	6,2	539,8	6,0	525,2	8,8	772,3
Man.	10,1	741,2	9,9	729,1	16,4	1 202,9
Sask.	13,9	686,6	12,2	604,4	20,2	999,8
Alb.	13,4	769,1	10,0	570,7	17,9	1 027,8
C.-B.	9,6	586,0	12,9	789,5	14,0	855,3
Yn	41,6	746,1	24,2	434,5	55,3	991,1
T.N.-O.	4,8	267,6	5,3	294,3	6,3	355,4
Nt	0,0	214,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

* Statistique Canada, « Enquête sur les véhicules au Canada », N° 53-223-XIF au catalogue.
 Nota : Les données pour l'Ontario et la Saskatchewan sont préliminaires pour l'an 2006.
 n.d. : Les données ne sont pas disponibles.

Pourcentage de conducteurs mortellement blessés, soumis à un test d'alcoolémie et ayant consommé de l'alcool (taux d'alcoolémie > 0 mg %*)



*mg % : Taux exprimé sous forme de poids de l'alcool par rapport à un volume de sang donné - de milligrammes pour 100 millilitres de sang.

¹ Avant 2001, les catégories de taux d'alcoolémie étaient présentées comme suit : de 81-150 mg % et > 150 mg %.

Nota : Les données de 2006 n'étaient pas disponibles au moment de la présente publication.

Source : La Fondation de recherches sur les blessures de la route.

Pourcentage de conducteurs et de passagers décédés ou grièvement blessés qui ne portaient pas la ceinture de sécurité • 2002-2006

	2002	2003	2004	2005	2006
Conducteurs					
Décédés	38,5	38,8	40,2	34,9	36,9
Grièvement blessés	14,2	15,5	16,3	14,3	16,2
Passagers					
Décédés	35,9	39,4	39,6	35,4	38,7
Grièvement blessés	20,4	20,9	23,4	19,9	24,6

Nota : Les victimes « grièvement blessées » englobent les victimes admises à l'hôpital pour recevoir un traitement ou être sous observation. Les victimes « grièvement blessées » avant 2004 excluent celles de la Colombie-Britannique. Le pourcentage de victimes « grièvement blessées » en Colombie-Britannique pour les mois de janvier, février et mars 2004 était une estimation.

Nombre de collisions selon le lieu

Lieu de collision	Mortelles	Avec blessures
Urbain ¹	954	102 134
Rural ²	1 625	40 909
Indéterminé	25	1 713
Total	2 604	144 756

¹ Urbain comprend : a) les routes et rues urbaines ainsi que les autres zones urbaines, ou b) la vitesse autorisée aux lieux de collision étant de 60 km/h ou moins.

² Rural comprend : a) les routes principales, secondaires et locales ainsi que les autres routes, ou b) la vitesse autorisée aux lieux de collision dépassant 60 km/h.

Nota : En Alberta et en Saskatchewan, on entend par « Urbain » toute région à l'intérieur des limites d'une ville, d'une municipalité, d'un village ou d'un hameau. Par « Rural », on entend toute région en dehors de ce qui a été défini pour « Urbain ».



Source : Police provinciale de l'Ontario

Pourcentage des victimes décédées ou grièvement blessées selon le type d'usagers de la route

Type d'usagers	Décédées	Grièvement blessées
Conducteurs	53,5	48,4
Passagers	21,4	25,8
Piétons	12,9	12,0
Cyclistes	2,5	3,3
Motocyclistes	7,6	8,7
Indéterminés/Autres	2,1	1,8
Total	100,0	100,0

Pourcentage des conducteurs et des passagers décédés ou grièvement blessés selon l'âge

Groupe d'âge (ans)	Décédés		Grièvement blessés	
	Conducteurs	Passagers	Conducteurs	Passagers
0 - 4	0,0	3,3	0,0	2,7
5 - 14	0,2	5,9	0,5	8,8
15 - 19	10,0	19,5	10,6	20,0
20 - 24	13,3	13,9	14,7	15,6
25 - 34	18,7	12,8	19,9	14,6
35 - 44	15,8	11,2	19,4	10,5
45 - 54	16,6	8,2	16,0	8,6
55 - 64	11,8	7,6	9,9	5,7
65 +	13,3	16,2	8,6	9,1
Indéterminé	0,3	1,4	0,4	4,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0



Source: Police provinciale de l'Ontario

Nombre de titulaires de permis de conduire selon l'âge et le sexe

Groupe d'âge (ans)	Hommes	Femmes	Total
< 16	28 165	18 339	46 504
16 - 19	559 475	492 815	1 052 290
20 - 24	929 825	856 188	1 786 013
25 - 34	1 967 825	1 883 528	3 851 353
35 - 44	2 356 256	2 225 476	4 581 732
45 - 54	2 410 613	2 265 163	4 675 776
55 - 64	1 753 876	1 580 013	3 333 889
65 +	1 627 315	1 323 380	2 950 695
Total	11 633 350	10 644 902	22 278 252

Titulaires de permis de conduire et véhicules immatriculés par type • 1987-2006 (en milliers)

	Titulaires de permis de conduire ¹	Véhicules utilitaires légers ²	Véhicules utilitaires ³	Motocyclettes ⁴
1987	16 927	11 686	3 659	448
1988	17 155	12 086	3 850	400
1989	17 592	12 380	3 962	378
1990	17 718	12 622	4 000	359
1991	18 090	12 578	3 516	350
1992	18 465	12 781	3 461	339
1993	18 843	12 925	3 455	337
1994	19 243	13 131	3 510	330
1995	19 327	13 192	3 535	320
1996	19 964	13 251	3 620	312
1997	20 148	13 515	3 684	319
1998	20 744 ^e	13 887	3 767	334
1999	20 934	16 538	722	274
2000	20 593	16 832	739	311
2001	20 879	17 055	729	318
2002	21 163	17 543	724	350
2003	21 436	17 755	740	373
2004	21 673	17 920	752	409
2005	21 937	18 124	786	443
2006	22 278	18 739	841	485

¹ À l'exception des titulaires de permis de conduire temporaires avant 1999.

² Avant 1999, ces immatriculations englobaient les voitures de tourisme. À partir de 1999, la catégorie véhicules utilitaires légers englobe les véhicules de type tourisme (automobiles, fourgonnettes de tourisme), les camions légers et les fourgonnettes (moins de 4 500 kg).

³ Avant 1999, ces immatriculations englobaient les camions, les autobus et les autres véhicules utilitaires, telles que les fourgonnettes. À partir de 1999, ces immatriculations englobent les véhicules utilitaires (camions et autobus) de plus de 4 500 kg.

⁴ Englobent les cyclomoteurs. ^e Estimation.

Source : De 1987 à 1998 : les données proviennent de Statistique Canada, N° 53-219 au catalogue, « Véhicules automobiles, Immatriculations ». Depuis 1999, les données sur les immatriculations proviennent de Statistique Canada, CANSIM, Tableau 405-0004, et les données sur les titulaires de permis sont fournis par chaque administration.

Les données totales pour la Colombie-Britannique qui apparaissent dans cette publication ont été affectées à cause de la diminution des rapports de police qui s'est produite pour les années 1996 à 2004. Les données totales au niveau national ont aussi été affectées, mais dans une moindre mesure.

Pour vous renseigner sur les programmes ou initiatives nationales sur la sécurité routière, téléphonez à Transports Canada en composant sans frais le 1-800-333-0371 ou écrivez-nous à l'adresse électronique : securiteroutiere@tc.gc.ca. Vous pouvez également consulter notre site Web au : www.tc.gc.ca/securiteroutiere ou celui du Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé à l'adresse suivante : www.ccmta.ca.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre des Transports, 2007

Imprimé en décembre 2007
N° de catalogue : T45-3/2006
ISBN 978-0-662-05229-6

Cette publication peut être reproduite sans autorisation pour usage interne seulement dans la mesure où la source est indiquée en entier. Toutefois, la reproduction multiple de cette publication en tout ou en partie à des fins commerciales ou de redistribution nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux. Veuillez communiquer avec la section Droit d'auteur de la Couronne et octroi de licences au (613) 996-6886 ou par courriel à : copyright.droitdauteur@tpsgc.gc.ca.